

Réunion Conseil municipal du 22 décembre 2020

Présents : Jean-Luc BALADRE, Daniel BARRES, Alain LONGE, Isabelle TOULZAC, Nathalie FAVRESSE, Didier TAMAGNAUD, Fabien PAGES, Maxime DELCAYRE, Pascal LEFEVRE

Absents excusés : Annie CAVIER, donne pouvoir à Maxime DELCAYRE
Martine PERIE, donne pouvoir à Pascal LEFEVRE

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Election du délégué Titulaire et suppléant pour le SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE (SMECMVD)
- Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance :

Mr Pascal LEFEVRE est désigné secrétaire de séance.

Election des délégués au SMECMVD :

2 candidats au poste de délégué titulaire : Mme Annie CAVIER et Mr Daniel BARRES.

Election réalisée à bulletin secret.

Résultats : 11 bulletins (9+2 pouvoirs)

Mme Annie CAVIER : 6 voix

Mr Daniel BARRES : 4 voix

1 bulletin blanc

Mme Annie CAVIER est élue comme déléguée titulaire au SMECMVD.

1 candidat au poste de délégué suppléant : Mr Pascal LEFEVRE

Election réalisée à main levée.

Résultats : Mr Pascal LEFEVRE élu à l'unanimité.

Mr Pascal LEFEVRE est élu comme délégué suppléant au SMECMVD.

Questions diverses :

- Rénovation du chauffage de la salle des fêtes.

Une dotation (DETR) est possible afin d'améliorer le système de chauffage de la salle des fêtes.

Mr Daniel BARRES se charge de récupérer deux devis auprès de Mr VERGNE (radiateurs électriques) et de Mr PICOULET (Pompe à chaleur) afin d'évaluer le montant de la dotation et du reste à charge de la mairie et de solliciter la DETR, dossier à déposer avant le 15 Janvier 2021.

- Décision modificative budgétaire pour Mme TEILHARD Jocelyne : Approbation à l'unanimité.
- Anticipation sur la demande d'un adjoint administratif pour palier à un éventuel départ de Mme Jocelyne TEILHARD. Un appel à candidature va être lancé pour un poste de secrétaire de mairie (20 heures).
- NATURA 2000 : Après de nombreuses discussions entre les membres du conseil municipal, décision est prise de rencontrer un responsable de NATURA 2000 afin de connaître les avantages et inconvénients de celui-ci.
- Bulletin municipal : Mme Nathalie FAVRESSE fait un point sur l'avancement de celui-ci.

Après un dernier tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 22 Heures.